

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3807-2012 et R-3811-2012

Date : 23 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
9 h 05	Reprise de l'audience du 22 janvier 2013
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 06	Remarques préliminaires de M. Gilles Boulianne
9 h 06	M <sup>c</sup> Louis Legault, demande des précisions quant à la date limite pour la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 1 de Gaz Métro
9 h 07	M <sup>c</sup> Marie-Christine Hivon informe la Régie que la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 1 devrait être envoyée d'ici vendredi, 25 janvier 2013
9 h 07	M. Boulianne fixe la date limite pour la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 1 de Gaz Métro au vendredi 25 janvier 2013, à 16 h
9 h 08	M <sup>c</sup> Legault apporte des clarifications quant à la divulgation alléguée d'informations provenant de documents confidentiels, en précisant que celles-ci sont de nature publique
9 h 08	M <sup>c</sup> Guy Sarault présente les témoins de l'ACIG : Bernard Otis et Dr. Laurence Booth
9 h 09	<u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Bernard Otis</u> , Ingénieur de formation, consultant agissant à titre d'analyste pour l'ACIG, 3149, chemin Round Bay, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0 <u>Dr. Laurence Booth</u> , Professor of finance, University of Toronto, 105, St. George Street, Toronto (Ontario)  Témoins de l'ACIG
9 h 10	Adoption de la preuve de l'ACIG par le témoin Otis
9 h 12	M <sup>c</sup> Sarault produit : <u>C-ACIG-0080 au dossier R-3807-2012 et C-ACIG-0017 au dossier R-3811-2012 : Présentation PowerPoint de B. Otis, intitulée « Tarifs et services d'emmagasinage d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 »</u>
9 h 14	<u>Objection par M<sup>c</sup> Louise Tremblay, pour Intragaz (preuve et qualification du Dr. Booth)</u>
9 h 20	Réplique de M <sup>c</sup> Sarault
9 h 21	Interrogatoire du témoin Booth par M <sup>c</sup> Sarault en vue de le faire reconnaître comme témoin expert
9 h 25	M <sup>c</sup> Sarault demande à ce que le Dr. Laurence Booth soit reconnu comme expert sur le coût en capital
9 h 27	Contre-interrogatoire par M <sup>c</sup> Tremblay du témoin Booth relativement à la demande d'expertise formulée par M <sup>c</sup> Sarault
9 h 36	Fin du contre-interrogatoire du témoin Booth par M <sup>c</sup> Tremblay
9 h 36	Suite au contre-interrogatoire du témoin Booth, M <sup>c</sup> Tremblay réitère son objection
9 h 38	Réplique de M <sup>c</sup> Sarault
9 h 40	M. Boulianne demande à M <sup>c</sup> Tremblay de préciser la nature de son objection

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3807-2012 et R-3811-2012


Date : 23 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
9 h 40	M <sup>e</sup> Tremblay précise la nature de son objection en énumérant les sections concernées du rapport du témoin Booth
9 h 44	Réplique de M <sup>e</sup> Sarault
9 h 46	La Régie accorde la qualification demandée au témoin Booth
9 h 47	La Régie entendra sous réserve, la preuve du témoin Booth
9 h 48	Adoption de la preuve de l'ACIG par le témoin Booth
9 h 48	M <sup>e</sup> Sarault produit : <u>C-ACIG-0081 au dossier R-3807-2012 et C-ACIG-0018 au dossier R-3811-2012 :</u> Présentation PowerPoint de Dr. L. Booth, intitulée « Fair ROE and Capital Structure for Intragaz »
9 h 49	Présentation de la preuve par le témoin Otis
10 h 11	Fin de la présentation de la preuve par le témoin Otis
10 h 12	Présentation de la preuve par le témoin Booth
11 h	Fin de la présentation de la preuve par le témoin Booth
11 h	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 15
11 h 22	Reprise de l'audience
11 h 22	Contre-interrogatoire des témoins Booth et Otis par M <sup>e</sup> André Turmel, pour la FCEI
11 h 26	<u>Objection par M<sup>e</sup> Tremblay</u> (demande d'une opinion au témoin Booth)
11 h 28	Représentations par M <sup>e</sup> Hivon qui soutient l'objection formulée par M <sup>e</sup> Tremblay
11 h 33	<u>Objection rejetée</u> (le témoin Booth peut répondre à la question)
11 h 45	Fin du contre-interrogatoire de M <sup>e</sup> Turmel
11 h 45	Contre-interrogatoire du témoin Otis par M <sup>e</sup> Dominique Neuman, pour S.É./AQLPA
11 h 52	Fin du contre-interrogatoire de M <sup>e</sup> Neuman
11 h 52	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
13 h 01	Reprise de l'audience
13 h 02	Contre-interrogatoire des témoins Booth et Otis par M <sup>e</sup> Tremblay, pour Intragaz

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3807-2012 et R-3811-2012

Date : 23 janvier 2013

HEURE	REMARQUES
13 h 43	<p><u>M<sup>e</sup> Tremblay produit :</u>  <u>B-0046 au dossier R-3807-2012 :</u> Article de Laurence Booth, tiré du Journal of Corporate Finance, intitulée « Discounting expected values with parameter uncertainty »  <u>B-0047 au dossier R-3807-2012 :</u> Présentation PowerPoint de Michael Messer, Director, Standard &amp; Poor's Rating Services, datée du 10 octobre 2007 et intitulée « Principal Credit Drivers for the Natural Gas Industry: A Rating Agency Perspective »</p>
13 h 46	Fin du contre-interrogatoire de M <sup>e</sup> Tremblay
13 h 47	Les témoins Booth et Otis sont libérés
13 h 49	M <sup>e</sup> Turmel présente le témoin de la FCEI : Antoine Gosselin
13 h 49	<p><u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Antoine Gosselin, Économiste, 2448, rue Park Row Ouest, Montréal (Québec)</u>  Témoin de la FCEI</p>
13 h 50	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Gosselin
13 h 52	Présentation de la preuve par le témoin Gosselin
14 h 11	Fin de la présentation de la preuve par le témoin Gosselin
14 h 12	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 25
14 h 25	Reprise de l'audience
14 h 26	Le témoin Gosselin est libéré
14 h 26	M <sup>e</sup> Neuman présente le témoin de S.É./AQLPA : Jacques Fontaine
14 h 28	<p><u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Jacques Fontaine, Consultant en énergie, 10946, avenue de Rome, Montréal-Nord (Québec)</u>  Témoin de S.É./AQLPA</p>
14 h 28	Adoption de la preuve de S.É./AQLPA par le témoin Fontaine
14 h 28	Présentation de la preuve par le témoin Fontaine
14 h 40	Fin de la présentation de la preuve par le témoin Fontaine
14 h 40	Le témoin Fontaine est libéré
14 h 45	L'audience est ajournée au jeudi, 24 janvier 2013, à 10 h 30
	<p style="text-align: right;"> , greffière-audicière</p>

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 23 JANVIER 2013**

**Dossier R-3807-2012**

**DEMANDE DE FIXER LES TARIFS D'EMMAGASINAGE D'INTRAGAZ À COMPTER  
DU 1<sup>ER</sup> MAI 2013**

et

**Dossier R-3811-2012**

**DEMANDE DE GAZ MÉTRO AFIN DE L'AUTORISER À RÉCUPÉRER PAR  
L'INTERMÉDIAIRE DE SES TARIFS LES COÛTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DES  
SITES D'ENTREPOSAGE DE POINTE-DU-LAC ET DE ST-FLAVIEN  
APPARTENANT À INTRAGAZ**

**POURSUITE DE L'AUDIENCE**

Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Début : 9h05

Reprise : 13h01

Lunch : ~~13h00~~ 11h52

Agournement : 14h45



800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3807-2012 et R-3811-2012

Date : 23 janvier 2013

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Bernard Otis	2013-01-23
ENTREPRISE :		
PROFESSION :	Ingénieur de formation, consultant agissant à titre d'analyste pour l'ACIG	
ADRESSE :	3149, chemin Round Bay Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Dr. Laurence Booth	2013-01-23
ENTREPRISE :	University of Toronto	
PROFESSION :	Professor of finance	
ADRESSE :	105, St. George Street Toronto (Ontario)	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Antoine Gosselin	2013-01-23
ENTREPRISE :		
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	2448, rue Park Row Ouest Montréal (Québec)	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jacques Fontaine	2013-01-23
ENTREPRISE :		
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, Avenue de Rome Montréal-Nord (Québec)	